



ESCALADE

RENCONTRES INTER-DISTRICTS

Mercredi 25 février 2009

Convocation

REMARQUES GÉNÉRALES :

- ☞ fourniture obligatoire du matériel individuel (baudrier, dégainé et descendeur)
- ☞ amener ses cordes.
- ☞ il est indispensable de fournir des adultes pour l'encadrement.
- ☞ Chaussures propres.
- ☞ L'escalade en moulinette est autorisée.
- ☞ Pensez à former vos jeunes officiels. Une certification aura lieu lors des championnats départementaux.
- ☞ Pour vos débutants, un modèle de diplôme de grimpeur en tête est à votre disposition. (à demander au service départemental)
- ☞ Formule de rencontre à l'initiative de l'établissement d'accueil.

Rendez-vous : 13 H 45

☛ Gymnase Paradis – Blainville sur Orne :

(Accueil : Blainville sur Orne – Sportif : Nina Charlier)

District Caen Sud (50): Total : 50

☛ Gymnase Guillaume le Conquérant– Falaise :

(Accueil : Falaise – Sportif : Maud Bouvet)

Blainville sur Orne (25), Boisrobert (10), EREA (6) , Dozulé (1), Giberville (10) :

Total : 52

☛ Gymnase Giberville :

(Accueil : Giberville – Sportif : Lionel Eugène)

Falaise (22), Potigny (12) : Total 34

Lors des départementaux, il est indispensable de savoir grimper en tête. Tous les établissements présentant au moins 4 élèves sont autorisés à s'engager. Seules les équipes conforme (voir mémo) seront classées. Les individuels au delà de 4 participants sont acceptés. Les engagements nominatifs doivent être fait sur Intranet avant le 4 mars. Vous pourrez modifier vos engagements jusqu'au 16 mars.



Le directeur départemental

Pascal VENENDY